

Rapport d'activités de



concertation des organisations représentatives de l'économie sociale asbl

Année 2014

Approuvé par l'AG du 11 juin 2015

Les fédérations membres de ConcertES

ACFI (www.acfi.be)
CREDAL SC (www.credal.be)
EWETA (www.eweta.be)
RES (www.resasbl.be)

AID (www.aid-com.be)
CAIPS (www.caips.be)
FEBECOOP (www.febecoop.be)
RESSOURCES (www.res-sources.be)

ALEAP (www.aleap.be)
COOPAC (www.coopac.be)
FéBISP (www.febisp.be)
SAW-B (www.saw-b.be)

ATOUT EI (www.atoutei.be)
Equilibre
Réseau FA (www.rfa.be)
SYNECO (www.syneco.be)

L'asbl, ses instances, ses missions	3
Introduction	4
Les missions statutaires de ConcertES	4
Les instances de ConcertES	4
La reconnaissance comme Organisation représentative	6
L'Observatoire de l'Economie sociale	7
La concertation et la représentation de l'économie sociale	9
Au niveau fédéral	9
1. la 6ème réforme de l'état	9
1.1 Régionalisation des matières Emploi	9
1.2 Régionalisation du Titre-Service.....	10
1.3 Régionalisation de l'art. 60, §7.....	10
2. Suivi de l'avis du CNT par rapport aux commissions paritaires de l'ES	11
2014, année électorale	11
Auprès du Gouvernement wallon	12
1. Le suivi des dispositifs régionaux existants	12
1.1 Les entreprises d'insertion	12
1.2 Les Agences conseils.....	12
1.3 Les entreprises de réutilisation	13
1.4 Les IDESS.....	13
2. FSE	13
3. le Conseil wallon de l'économie sociale	14
4. La Commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale	15
5. Représentations diverses	16
5.1 Comités d'accompagnement.....	16
5.2 Jurys et autres comités de sélection	17
Au niveau européen	17
Au niveau régional bruxellois.....	18
L'Observatoire de l'Economie Sociale	19
Gestion et alimentation de la base de données	20
Analyses thématiques	21
Partenariats et sollicitations	21
Publications	23
La promotion et la valorisation de l'économie sociale	26
Interventions lors de séminaires, conférences, tables-rondes.....	27
Partenariats, collaborations externes et autres sollicitations	27
Le projet 'Créateur d'avenir'	28
Autres partenariats structurels ou ponctuels	28
Enjeux et perspectives.....	31
Annexes	33

L'asbl, ses instances,
ses missions

CONCERT*es*

INTRODUCTION

Le présent document synthétise les activités réalisées par l'ASBL ConcertES au cours de l'année 2014. Il reprend d'abord les informations relatives à l'asbl, ses instances et ses missions ; ensuite il aborde plus spécialement les actions réalisées et les tâches remplies dans le cadre des missions de concertation, de défense et de représentation des entreprises d'Economie Sociale (ES) ; un chapitre est consacré à l'Observatoire de l'Economie Sociale ; pour finir, le rapport évoque les enjeux et perspectives pour l'année 2015.

LES MISSIONS STATUTAIRES DE CONCERTES

Tout en veillant au caractère de subsidiarité par rapport aux actions menées par ses membres, l'association réalise ses buts par le biais des activités suivantes :

- Coordonner la concertation entre les organisations représentatives de l'économie social ;
- Représenter et défendre l'économie sociale sur base de mandats des fédérations et réseaux d'entreprises de l'économie sociale auprès du Gouvernement wallon et de toute autre instance publique, régionale, fédérale, communautaire ou locale pour lesquels elle a reçu mandat de ses membres ;
- Représenter et défendre l'économie sociale sur base de mandats des fédérations et réseaux d'entreprises de l'économie sociale auprès du Conseil Wallon de l'Economie Sociale et de toute autre conseil lié à la fonction consultative ;
- Promouvoir l'économie sociale particulièrement par la mise en place et la diffusion d'outils de promotion des principes de l'économie sociale ;
- Développer une analyse et des outils d'illustration de l'économie sociale, entre autre par la mise sur pied de groupes de travail thématiques ;
- Développer l'Observatoire de l'Economie Sociale qui assurera et participera à des recherches, analyses et études sur l'économie sociale.

LES INSTANCES DE CONCERTES

Les membres de ConcertES, fédérations sectorielles et coupoles d'économie sociale, sont au nombre de seize au 31/12/2014 : ACFI - AID - ALEAP - Atout EI - COOPAC – CREDAL SC - CAIPS - Equilibre - EWETA - FEBECOOP - FéBISP - RES - RESSOURCES - RFA - SAW-B – SYNECO.

Les fédérations membres de ConcertES sont actives en Wallonie et/ou à Bruxelles.



L'assemblée générale plénière est l'instance suprême de décision de l'organisation. L'assemblée générale plénière débat et échange sur toute thématique relative à l'économie sociale apportée par un de ses membres, le conseil d'administration ou l'équipe exécutive. Elle est le lieu de la concertation.

Réactive, elle élabore les réponses des représentants de l'économie sociale à toute question d'actualité sur laquelle l'économie sociale souhaite réagir collectivement. Proactive, elle établit une veille stratégique et se positionne sur les enjeux sectoriels ou de société ; elle interpelle les pouvoirs publics et propose des pistes de réflexion.

En 2014, les membres de ConcertES se sont réunis à 3 reprises en assemblée générale plénière, chacune de ces réunions étant préparées au préalable par le conseil d'administration : la première AG – AG statutaire - en juin ; la seconde, en octobre, sur le thème des réformes institutionnelles, et la troisième en décembre pour adopter le budget et le programme de travail pour l'année 2015.

Le conseil d'administration est composé des 3 fédérations transsectorielles (Febecoop, SAW-B et Syneco) ainsi que d'Atout EI, de l'EWETA et de la FÉBISP.

Le conseil d'administration assure un rôle de soutien au secrétariat général qu'il assiste :

- dans la préparation des assemblées générales plénières ;
- dans les réflexions sur les grandes orientations de l'organisation ;
- dans la validation de décisions, qui sortent du cadre du quotidien et nécessitent une prise de position rapide et validée, en fonction des besoins et enjeux.

Le conseil d'administration s'est réuni 4 fois durant l'année 2014.

De plus, pour certaines questions d'actualités, il est régulièrement concerté par voie électronique.

Le Bureau de ConcertES assure la présidence de l'asbl ConcertES. Il est composé des 3 fédérations transsectorielles (Febecoop, SAW-B et Syneco). Il participe à la préparation de la définition des axes de travail annuels de ConcertES.

Le bureau est avant tout sollicité par voie électronique et ne se réunit que lorsque les circonstances l'y amène ou lorsqu'une discussion s'avère nécessaire pour préparer les CA ou les AG. Ainsi, de nombreux échanges ont eu lieu entre le secrétaire général et le bureau, sur diverses questions liées à l'organisation des instances (CA & AG), sur des questions budgétaires ainsi que sur des thématiques diverses pour lesquelles des décisions rapides doivent être prises.

Des groupes de travail sont organisés en fonction de l'actualité et des priorités décidées par l'assemblée générale plénière, selon les besoins ou à la demande des membres.



Ces groupes de travail se réunissent en fonction des enjeux et de l'actualité, sur base d'une participation volontaire et intéressée des fédérations. Dépassant le simple cadre sectoriel, ils portent sur des thématiques précises pour lesquelles les membres ont estimé qu'un travail de recherche approfondi et une position concertée avaient sa pertinence.

Au-delà de ces groupes de travail en fonction de l'actualité et des priorités, un groupe de travail travaille de manière structurelle : le groupe de travail actif sur les thématiques européennes. Sans qu'il ne se réunisse physiquement, il est consulté sur des travaux européens en cours, principalement sur des réponses à des consultations de la Commission. Des informations et actualités européennes sont également régulièrement transférées aux membres de ce groupe de travail.

L'équipe exécutive n'agit que sur mandat des membres, ce qui ne la dispense pas d'un rôle important de suivi de l'actualité, lui permettant de porter rapidement l'information au lieu où elle sera efficacement traitée.

L'équipe exécutive prépare les CA et AG, anime les groupes de travail, réalise études, analyses et recherchent qui alimentent, appuient et consolident les travaux de la concertation.

L'année 2014 ne fut pas une année facile sur le plan du personnel. Ainsi ConcertES a dû se séparer, au mois d'août 2014, de Benoît De Hertogh (temps plein), chargé de la base de données de l'Observatoire de l'Economie Sociale. L'équipe s'est cependant à nouveau agrandie au mois de décembre 2014, pour une durée de 6 mois, par l'engagement de Dorine Mucowintore (mi-temps).

Ainsi, au 31 décembre 2014, l'équipe est composée de 4 salariés, représentant 2,8 ETP.

Sébastien Pereau, secrétaire général, et Bénédicte Sohet, coordinatrice adjointe, sont principalement affectée aux travaux de la concertation.

Béatrice Bosschaert et Dorine Mucowintore s'occupent, quant à elles, principalement de l'Observatoire de l'Economie Sociale.

LA RECONNAISSANCE COMME ORGANISATION REPRÉSENTATIVE

Depuis 2009, ConcertES est désignée organisation représentative des entreprises de l'économie sociale par le Gouvernement wallon, dans le cadre du décret du 20 novembre 2008 relatif à l'économie sociale. À l'issue d'un premier mandat de 4 ans, début 2013, ConcertES a vu son mandat d'organisation représentative prolongé pour une nouvelle durée de 4 ans (le mandat s'achèvera donc fin janvier 2017).

Outre cette mission de représentation auprès du Gouvernement, du Conseil Wallon de l'Economie Sociale et de toute autre instance de coordination des politiques économiques et sociales, le décret du 20 novembre 2008 relatif à l'économie sociale et la convention qui en découle pour la période 2013-2017, confie également les missions suivantes à l'organisation représentative :

- 
- Mettre en place des outils de promotion et de valorisation des principes et objectifs de l'économie sociale ;
 - Permettre au Gouvernement d'assurer un processus d'évaluation des entreprises d'économie sociale.

L'OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Pôle d'expertise et de réflexion, l'Observatoire de l'Économie Sociale rassemble, en un seul endroit, toutes les données relatives à l'économie sociale (ES).

En ce sens, c'est un véritable portail statistique de l'économie sociale francophone de Belgique.

Il se veut un outil aux services de tous ceux qui participent aux réflexions, à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et d'actions concernant l'économie sociale.

L'Observatoire est indissociable des missions **d'organisation représentative de l'économie sociale** qui ont été confiée à ConcertES par ses membres dès sa création et par le Gouvernement wallon dans le cadre du décret du 20 novembre 2008 relatif à l'économie sociale :

- L'Observatoire fournit des données économiques sur les acteurs de l'économie sociale, leur assurant une **meilleure défense et représentation** ;
- L'Observatoire fournit des données statistiques sur les **acteurs** de l'économie sociale. Ceux-ci peuvent ainsi être mieux mis en lumière, leur impact peut être mesuré en termes de **contribution au développement économique** des territoires ainsi qu'en termes **d'externalités** sociales ;
- L'Observatoire fournit des séries chronologiques et comparatives de statistiques. Il permet donc aux **acteurs de l'économie sociale** de **prendre position** sur des projets de révision de diverses réglementations et **d'échanger** concrètement sur les impacts potentiels de ces révisions ;
- ces statistiques et données économiques permettent aussi de **valoriser les entreprises d'économie sociale** auprès des autres partenaires sociaux, des administrations et du grand public.

Cet observatoire est également important pour les **administrations** et **décideurs politiques** régionaux et mais aussi provinciaux ou communaux. En effet, l'Observatoire peut fournir une multitude de données sur l'économie sociale au niveau régional ou local (jusqu'au niveau communal) et permettre ainsi :

- l'évaluation et l'adaptation de dispositifs existants ;
- l'élaboration de nouvelles politiques adaptées aux besoins du secteur ;
- ...



Enfin, cet observatoire intéresse particulièrement les **académiques et centre de recherches universitaires** car il leur permet d'obtenir de nombreuses données sur lesquelles ils peuvent construire leurs recherches et élaborer de nouvelles théories, de nouveaux modèles... et enrichir ainsi les publications scientifiques traitant de l'économie sociale.

C'est pour ces raisons que l'Assemblée générale du 19 juin 2014 a décidé d'inscrire l'Observatoire au sein des missions statutaires de ConcertES.

L'art. 4 des statuts stipule aujourd'hui :

« *L'association a pour buts de représenter, défendre, promouvoir **et réaliser des recherches sur l'économie sociale dans le respect de la définition suivante :***

Par Economie sociale, on entend les activités économiques productrices de biens ou de services, exercées par des sociétés, principalement coopératives et/ou à finalité sociale, des associations, des mutuelles ou des fondations, dont l'éthique se traduit par les principes suivants :

1° finalité de service à la collectivité ou aux membres, plutôt que finalité de profit ;

2° autonomie de gestion ;

3° gestion démocratique et participative ;

4° primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus.

L'association réalisera ces buts notamment par le biais des activités suivantes, étant entendu que les actions de l'association auront toujours un caractère de subsidiarité par rapport aux actions menées par ses membres :

- ✓ *Coordonner la concertation entre les organisations représentatives de l'économie sociale ;*
- ✓ *Représenter et défendre le secteur de l'économie sociale sur base de mandats des fédérations et réseaux d'entreprises de l'économie sociale auprès du Gouvernement wallon et de tout autre instance publique, régionale, fédérale, communautaire ou locale pour lesquels elle a reçu mandat de ses membres ;*
- ✓ *Représenter et défendre le secteur de l'économie sociale sur base de mandats des fédérations et réseaux d'entreprises de l'économie sociale auprès du Conseil Wallon de l'Economie Sociale et de tout autre conseil lié à la fonction consultative ;*
- ✓ *Promouvoir l'économie sociale particulièrement par la mise en place et la diffusion d'outils de promotion des principes de l'économie sociale ;*
- ✓ *Développer une analyse et des outils d'illustration du secteur, entre autre par la mise sur pied de groupes de travail thématiques ;*
- ✓ ***Développer l'Observatoire de l'Economie Sociale qui assurera et participera à des recherches, analyses et études sur l'économie sociale. »***

La concertation et la représentation de l'économie sociale

L'entièreté du travail de représentation de l'économie sociale repose systématiquement sur une analyse fine des différents dossiers. Qu'ils soient issus de l'actualité ou concernent des problématiques de fond, leur traitement passe par une récolte systématique de l'information et un important travail de mise en perspective critique. Ce travail est réalisé par l'équipe exécutive de ConcertES, au sein des fédérations membres ou dans le cadre de groupe de travail.

Il y a ensuite un travail de partage d'informations, de discussion, d'échange et de concertation des différentes fédérations de l'économie sociale. La recherche d'un positionnement commun est indispensable afin d'assurer au mieux cette mission de représentation. Pour y aboutir, les échanges et les allers-retours entre ConcertES et ses fédérations sont parfois nombreux mais ô combien riches en réflexions et en échanges.

Transversale par définition, l'économie sociale est susceptible de subir l'impact de matières issues de l'ensemble des compétences ministérielles. Une veille importante est donc assurée au sein de ConcertES sur l'évolution de très nombreux dossiers régionaux, fédéraux et européens.

Pour chaque niveau de pouvoir (régional, fédéral, européen), un suivi des travaux parlementaires est opéré (question parlementaire, débat parlementaire sur les projets de réglementation ...).

Pour chaque niveau de pouvoir, un travail plus approfondi est également réalisé, en fonction des demandes, des attentes et des souhaits des fédérations membres.

AU NIVEAU FÉDÉRAL

1. la 6ème réforme de l'état

1.1 Régionalisation des matières Emploi

ConcertES a été tout au long de l'année en veille quant à l'actualité fédérale et sur les réformes institutionnelles consécutives à l'accord de gouvernement conclu fin 2011. ConcertES a ainsi poursuivi le travail entamé en 2013 sur ces matières. En effet, saisissant l'opportunité de ce regroupement des compétences emploi sous un même niveau de pouvoir, ConcertES s'est concentré sur la rédaction de propositions visant à intégrer adéquatement ces compétences fédérales au niveau de la Wallonie et de la Région de Bruxelles-Capitale : aides à l'emploi groupe cible, APE-ACS,



article 60§7, titres-services ont ainsi fait l'objet de réflexions, de discussions, de propositions en vue de leur accueil au niveau régional et de leur amélioration.

Ce travail s'est concrétisé par de nombreuses rencontres individuelles et collectives et de nombreux allers et retours et échanges avec les fédérations membres.

Ce travail de concertation se clôturera en début d'année 2015. Il sera alors temps de porter cette proposition concertée auprès des représentants politiques, des bureaux d'études des partis, des parlementaires, des ministres, des cabinets et également d'évaluer l'impact de cette nouvelle proposition sur les finances publiques.

Un outil a été rédigé afin de faciliter tout ce travail. Le cahier thématique de l'Observatoire « **L'économie sociale face à la régionalisation des aides à l'emploi** » a ainsi été publié et diffusé durant le premier semestre 2014. Ce cahier reprend l'ensemble des analyses réalisées par ConcertES dans le cadre du transfert des compétences Emploi vers les entités fédérées.

Tout au long de l'année, de nombreux échanges ont eu lieu, entre autres entre ConcertES et l'Unipso à propos des réformes institutionnelles : échanges et discussions sur les données statistiques, discussions et échanges autour des memoranda respectifs ...

De plus, ConcertES a, dans ce cadre, recherché un maximum d'informations sur les réformes institutionnelles, en participant à diverses réunions bilatérales ou colloques organisés par d'autres acteurs : rencontre avec l'Interfédé, colloque de l'UVCW sur les aides à l'emploi, rencontre avec des représentants de diverses formations politiques ...

Un travail de compilation des données statistiques a également été réalisé, ce dernier devrait être prochainement poursuivi afin d'estimer l'impact budgétaire des nouvelles mesures proposées par ConcertES et ses fédérations.

Enfin, une étude pointue auprès d'un juriste spécialisé en matière d'aides d'état européennes a été commandée et réalisée en 2014. Cette étude visait à analyser en quoi les réformes institutionnelles et le transfert des compétences influencent ou non les éléments constitutifs d'une aide d'état.

1.2 Régionalisation du Titre-Service

La recherche d'un positionnement sur le titre-service a quant à elle, fait l'objet d'un groupe de travail spécifique, regroupant ConcertES, Atout EI et des représentants de l'Unipso et de ses fédérations membres. Ce groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises. L'objet de ce groupe de travail étant d'aboutir à une note reprenant le positionnement partagé pour l'ensemble des « entreprises privées sans but lucratif » en vue d'améliorer et de consolider le dispositif « titres-services » en Wallonie. Ce groupe de travail s'est mis en place au cours du second semestre de 2014.

1.3 Régionalisation de l'art. 60, §7

Dans le cadre des compétences transférées aux régions, une a fait l'objet de rencontres dès la fin de l'année 2014, il s'agit de l'art. 60, §7 subvention majorée économie sociale. Cette mesure faisait



l'objet d'un contingentement au niveau fédéral. A l'approche de l'année 2015, il s'agissait de voir qui du fédéral ou des régions définirait ce contingent et sur quelle base. ConcertES a été associée à la réflexion au niveau wallon avec le cabinet Tillieux, le cabinet Marcourt, l'UVCW et Atout EI.

2. Suivi de l'avis du CNT par rapport aux commissions paritaires de l'ES

Au niveau fédéral, ConcertES a également prêté une veille particulière aux suites de l'avis du CNT de mars 2010 par rapport aux commissions paritaires dans l'économie sociale. Le suivi de ce dossier intéresse certaines fédérations-membres de ConcertES. Ce point a fait l'objet de quelques échanges avec le Cabinet du Ministre Marcourt en 2013 et en 2014.

2014, ANNÉE ÉLECTORALE

2014 fut une année particulière au niveau des élections : le 25 mai 2014 les citoyens belges ont été appelé à voter pour 3 niveaux de pouvoir : le niveau régional, le niveau fédéral et le niveau européen.

Dans ce cadre, ConcertES a préparé un **mémoire** en 2013. Les premiers mois de l'année 2014 ont permis de rencontrer les différentes formations politiques afin de leur présenter les propositions et lignes de force défendues par ConcertES et ses fédérations membres.

Un échange approfondi a également été réalisé avec l'UNIPSO afin d'identifier les lignes communes et les points de divergence dans les mémoires respectifs.

Enfin, ConcertES a réalisé deux autres analyses à destination de ses membres : l'analyse des mémoires d'acteurs divers (fédérations d'entreprises, syndicats, ...) d'une part et l'analyse des différents programmes politiques des différents partis pour les différents niveaux de pouvoir d'autre part.

Dans ce cadre, ConcertES a également rassemblé de l'information en assistant à diverses rencontres-débats organisées par différents partenaires.

À l'issue des élections du 25 mai et de la signature des accords gouvernementaux, l'équipe de ConcertES s'est chargée d'une analyse des déclarations de politiques régionales wallonnes et bruxelloises. Des notes de synthèse sur ces déclarations de politique régionale wallonne et bruxelloise furent ainsi transférées aux fédérations-membres.

ConcertES sollicita enfin les différents Ministres régionaux pour leur présenter son mémoire ainsi que les remarques et commentaires de l'économie sociale sur les déclarations de politiques régionales.

AUPRÈS DU GOUVERNEMENT WALLON

Régulièrement, dans le courant de l'année 2014, ConcertES a été convié par le Cabinet du Ministre Marcourt, à diverses réunions de suivi dans le cadre de sa mission de représentation des entreprises de l'économie sociale. À l'ordre du jour de ces réunions : un suivi des dossiers en cours et le traitement des dossiers spécifiques tels que les conséquences des 6ème réformes institutionnelles, les réformes aux dispositifs d'économie sociale, l'Observatoire de l'économie sociale et son financement ...

2014 fut une année particulière, puisque c'était une année électorale. Nous avons donc assisté à des changements de nos interlocuteurs et à ralentissement de l'évolution de certains dossiers durant la période électorale.

Une constante, 2014, tout comme l'avaient été les années précédentes, fut une année riche en échange avec les différents collaborateurs du Ministre wallon en charge de l'Economie sociale.

Au niveau wallon, ConcertES assure également cette mission de représentation de l'économie sociale en participant aux travaux de diverses instances wallonnes, comme le Conseil Wallon de l'Economie sociale ou la Commission consultative et d'agrément des entreprises de l'économie sociale, mais aussi au sein de différents comités de pilotage.

1. Le suivi des dispositifs régionaux existants

2014 ne fut pas une année pleine d'avancées et d'améliorations des dispositifs wallons existants : après plusieurs années bien remplies, ce fut le calme après la tempête ... ! Certains dispositifs ont cependant fait l'objet de petites modifications.

1.1 Les entreprises d'insertion

Après une année de fonctionnement sous le nouveau décret du 19 décembre 2012 relatif à l'agrément et à l'octroi de subventions aux entreprises d'insertion, quelques modifications ont été apportées au dispositif par l'AGW du 8 mai 2014. Cet arrêté précise le cadre réglementaire par :

- l'incorporation des **agences de développement local** dans la liste des pouvoirs locaux ;
- la **facilitation du passage** vers une entreprise d'insertion agréée des travailleurs ou anciens travailleurs issus **d'une ALE, d'un service du CPAS ou d'une ASBL d'ISP** qui cesserait ses activités ;
- l'apport d'une solution quant à la signature du dossier de demande d'agrément lors du remplacement du chef d'entreprise ou pour les nouvelles entreprises n'ayant pas encore démarré leurs activités.

Dans ce cadre, ConcertES fut associé aux travaux préparatoires à ces adaptations réglementaires, notamment dans le cadre d'un groupe de travail sur les entreprises d'insertion, organisé par le Cabinet et l'Administration.

1.2 Les Agences conseils

En 2013, ConcertES a transmis au Cabinet du Ministre Jean-Claude Marcourt, une proposition de modification de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 26 janvier 2006, portant exécution du décret du 27 mai 2004 relatif aux Agences-conseil en économie sociale. Cette proposition visait à modifier les paramètres de calcul de la subvention complémentaire octroyée aux agences-conseils afin que celle-ci soit plus en adéquation avec les réalités des agences-conseils. Moyennant quelques modifications, cette proposition a été proposée au Gouvernement wallon en première lecture durant le premier semestre de 2014, avant d'être transmise aux organes d'avis (CWES et CESW).

Du fait des élections, cette proposition n'a pas pu poursuivre son parcours d'adoption (2^e et 3^e lecture) et n'est pas encore entré en application.

1.3 Les entreprises de réutilisation

Agissant selon le principe de subsidiarité, ConcertES n'est pas en première ligne sur ces textes. Comme pour les EI, un suivi est cependant opéré. En avril 2014, *l'arrêté du Gouvernement wallon relatif à l'agrément et à l'octroi de subventions aux associations sans but lucratif et aux sociétés à finalité sociale actives dans le secteur de la réutilisation et de la préparation en vue de la réutilisation* a été adopté en 3^{ème} lecture par le Gouvernement wallon, il annule et remplace l'arrêté du 3 juin 2009.

Deux modifications importantes sont apportées à ce cadre:

- Le principe d'**une rémunération à la tonne réutilisée** est introduit dont le montant varie suivant le type de biens réutilisés. Les entreprises agréées continueront à bénéficier d'**un soutien à l'emploi** pour les personnes mises à l'emploi dans les activités de réutilisation.
- Le texte adopté offre **une meilleure sécurité juridique** au dispositif, en mettant désormais le dispositif réutilisation en conformité avec la réglementation des aides d'état via le mandatement.

Ces modifications ont été portée par Ressources, la fédération des entreprises d'économie sociale actives dans la réutilisation.

1.4 Les IDESS

Le dispositif IDESS n'a pas fait l'objet de discussions spécifiques au niveau de la concertation en 2014. Une étude sur « les conditions nécessaires à la pérennité des services de petit dépannage et 'brico-dépannage' en Région wallonne » fut néanmoins menée par Syneco fin 2013 – début 2014, et financée par le Cabinet du Ministre Jean-Claude Marcourt. Elle visait à analyser les modèles économiques des entreprises actives dans le brico-dépannage en économie sociale afin d'en déterminer les particularités et contraintes, en se basant sur les idéaux-type d'opérateurs (marchands-non-marchands, publics-privé), et en balisant les modifications endogènes et exogènes qui pourraient permettre la continuité des entreprises relevant de ce décret.

2. FSE

ConcertES a suivi de près l'appel à projet européens sur les Fonds Structurels Européen (FEDER et FSE) dans la cadre de la programmation 2014 – 2020 et a joué un rôle de relai et d'échanges d'informations entre et vers ses fédérations-membres.

De plus, au-delà de la participation aux séances d'information organisées par le Département de la coordination des fonds structurels, ConcertES a également participé à diverses rencontres entre ses fédérations et également à des séances d'informations organisées par l'Agence de stimulation économique.

3. le Conseil wallon de l'économie sociale

Un des premiers objectifs que s'étaient fixés les initiateurs de ConcertES dès 2005 était la revitalisation du CWESMa.

C'est un organe consultatif qui s'avérait essentiel pour l'économie sociale dans le cadre de la l'adoption du décret économie sociale en 2008.

Au-delà de son rôle de proposer les membres représentants les entreprises d'économie sociale appelé à siéger au sein du CWES, ConcertES assume aujourd'hui, en la personne de son secrétaire général, la Présidence du CWES.

Au 31/12/2014, les entreprises d'économie sociale sont représentées au sein du Conseil Wallon de l'Economie Sociale par :

Membres effectifs	Membres suppléants
Sébastien Pereau (ConcertES)	Bénédicte Sohet (ConcertES)
Sophie De Dekker (Febecoop)	Jean-Paul Pirson (CAIPS)
Joël Gillaux (Syneco)	Eric Albertuccio (AID)
Sognia Angelozzi (EWETA)	Jessica Santini (ACFI)
Benjamin Distèche (Atout EI)	Salvatore Vetro (RES)
Christine Coradossi (Ressources)	Aude Humblet (ALEAP)
Marie-Caroline Collard (SAW-B)	Bernard Bayot (RFA)
Emmanuelle Renaud (représentants les agences conseils)	Valérie Galloy (Coopac)

Durant l'année 2014, le CWES a réagi à plusieurs demandes d'avis émanant du Gouvernement wallon :

- une demande d'avis relative à l'avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant le décret du 19 décembre 2012 relatif à l'agrément et à l'octroi de subventions aux entreprises d'insertion et à l'arrêté du Gouvernement wallon du 31 janvier 2013 portant exécution du décret du 19 décembre 2012 relatif à l'agrément et à l'octroi de subventions aux entreprises d'insertion (Avis n°16 – 03/02/2014) ;

- une demande d'avis relative au troisième rapport d'évaluation intermédiaire de l'Agence de stimulation économique dans le cadre de l'arrêté du Gouvernement wallon confiant à celle-ci une mission déléguée en vue de financer l'émergence de projets globaux et structurants permettant de renforcer le rôle de l'Economie sociale dans le développement socio-économique de la Wallonie (Avis n°17 – 16/06/2014) ;
- une demande d'avis relative à l'avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon portant exécution du décret du 27 mai 2004 relatif aux agences-conseil en économie sociale (Avis n°18 – 26/06/2014);
- un avis d'initiative concernant la note d'orientation relative au développement de l'économie sociale et des coopératives au cours de la législature 2014-2019 (Avis n°19 – 15/12/2014) ;

Tous ces dossiers ont fait l'objet de débats et positionnements préalables soit en assemblée générale plénière de ConcertES, soit lors de réunions préparatoires des représentants de l'économie sociale au sein du CWES, soit lors d'échanges entre les représentants de l'ES.

En 2014, le CWES a également élaboré, comme chaque année, son rapport annuel d'évaluation du décret relatif à l'économie sociale et de ses dispositifs. Ce rapport reprend, outre des statistiques sur les différents dispositifs, des éléments d'appréciation, problématiques, commentaires, propositions, suggestions. Il a été communiqué au Gouvernement et au Parlement wallon.

Enfin, en marge des réunions du CWES, divers contacts prennent également place avec les partenaires sociaux afin de préparer les réunions du CWES ou d'approfondir les discussions sur certains des dossiers et thématiques qui y sont traités.

4. La Commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale

Comme pour le CWES, ConcertES est chargée de proposer les membres représentants les entreprises de l'économie sociale au sein de la Commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale (la COMES). ConcertES a ainsi proposé le remplacement de représentants de l'économie sociale du fait d'une évolution au sein des fédérations et entreprises.

Représentent actuellement les entreprises d'économie sociale au sein de la COMES :

- Sébastien Perea (ConcertES) comme membre effectif et Bénédicte Sohet (ConcertES) comme membre suppléante
- Caroline Renouprez (Atout EI) comme membre effectif et Anne-Sophie Chronis (Atout EI) comme membre suppléante
- François Foguene (RES) comme membre effectif et Benjamin Distèche (CAIPS) comme membre suppléant.

ConcertES a participé tout au long de l'année 2014 à la COMES, ce ne fut pas moins de 14 réunions. Préalablement aux réunions, ConcertES prépare ses avis et assure le suivi des dossiers au fil du temps : rapport d'activités, demande de renouvellement, demande d'agrément, ...

En 2014, ConcertES a assuré une partie du travail de secrétariat de la commission, se chargeant pour plusieurs réunions de la Commission de la rédaction du PV.

En fin d'année, ConcertES a participé à diverses rencontres avec le secrétariat du CESW dans le cadre du transfert du secrétariat de la Commission vers le CESW.

La commission s'est penchée, en 2014, sur l'analyse des demandes d'agrément et de renouvellement d'**IDESS** ainsi que sur les rapports d'activités pour l'année 2013.

Au niveau des **agences-conseils (AC)**, la commission s'est concentrée sur l'analyse des rapports d'activités pour l'année 2013 mais également sur les demandes de renouvellement d'agrément pour les agences-conseil dont l'agrément arrivait à échéance.

Enfin, le gros des travaux de la commission fut dicté par le dispositif **Entreprises d'Insertion (EI)**. Bien que plus calme que l'année 2013 (année d'entrée en vigueur du décret 2012), l'année 2014 a vu la commission traiter de demandes d'agrément, des premières demandes de renouvellement d'agrément, de recours ...

La présence de ConcertES, au sein de la COMES permet également d'assurer un rôle d'intermédiaire entre les entreprises d'économie sociale et la commission. D'un côté, le représentant de ConcertES amène en commission les éléments et connaissance du terrain, de l'autre, un certain retour, dans le respect de la confidentialité des débats en commission, est assuré vers les acteurs du terrain. ConcertES rapporte également vers ses membres les nouveaux éléments de 'jurisprudence' à partir desquels la Commission se positionne

ConcertES a participé tout au long de l'année aux réunions de la commission consultatives et d'agrément des entreprises d'économie sociale : les 2 représentants de ConcertES s'y sont relayés, en y assistant à tour de rôle. Notons également qu'un travail de concertation préalable à chaque commission était organisé de manière systématique entre les deux représentants. Une concertation avec les autres représentants de l'économie sociale ainsi qu'avec d'autres membres de la commission est également organisée lorsque les dossiers le nécessitent.

5. Représentations diverses

ConcertES est également appelée à siéger dans le cadre d'initiatives particulières soutenant ou promouvant l'économie sociale.

5.1 Comités d'accompagnement

ConcertES a également été convié à différents **comités d'accompagnement** dans le cadre de soutien qu'apporte le Ministre à différentes initiatives à portée générale, tels que le « Kiosque de l'intérêt général et de l'économie sociale », « Tempo color », « Green IT ».

ConcertES a également été invité à diverses réunions organisées par l'Agence de stimulation économique sur le suivi du projet '**EntreprisES**'. Au-delà de l'assistance aux réunions, un transfert d'information a été réalisé vers les membres de ConcertES intéressés.

ConcertES a participé au suivi de la **première Alliance Emploi-Environnement**. Au-delà de l'assistance aux réunions, un transfert d'information a été réalisé vers les membres de ConcertES en AG ou via transfert de notes spécifiques.

5.2 Jurys et autres comités de sélection

Comme c'est le cas depuis quelques années, ConcertES a participé au pré-jury entreprises du '**Prix de l'économie sociale 2014**'. De plus, ConcertES est membre du jury de l'appel à projets '**ImpulCera**'.

Le **Prix de l'économie sociale** récompense chaque année des projets d'économie sociale développés à Bruxelles et en Wallonie. Quatre prix sont décernés : le prix de l'entreprise confirmée d'économie sociale en Wallonie, le prix de l'entreprise d'économie sociale confirmée à Bruxelles, le prix de la jeune entreprise d'insertion, le prix du développement durable et le prix édition récompensant une étude sur l'économie sociale. ConcertES participe au pré-jury Entreprises.

ImpulCera fonctionne à partir d'appel à projets courant sur 6 ans et vise à promouvoir l'entrepreneuriat social comme alternative économique. Deux Jurys ont eu lieu en 2014, dont le dernier clôturant ce dispositif d'appel à projet.

Le secrétaire général de ConcertES a également été convié, en tant qu'expert, à participer à un jury, organisé par l'Agence Fonds social européen flamand (**ESF-agentschap Vlaanderen**). Les travaux du jury portaient sur l'évaluation de projet de coopératives ('Blauwdrukken voor Coöperatief Ondernemen'). ConcertES a participé, fin janvier 2014, à 1 séance d'évaluation portant sur divers projets de coopératives.

Enfin, depuis 2014, ConcertES participe au comité d'accompagnement de l'**Observatoire de la vie associative** animé par la **Fondation Roi Baudouin**. ConcertES y amène sa connaissance des entreprises de l'économie sociale et peut y partager toute son expérience et son expertise acquises dans la gestion de l'Observatoire de l'économie sociale.

AU NIVEAU EUROPÉEN

Sans que le groupe de travail « **Europe** » institué au niveau de ConcertES, ne se soit à nouveau réuni, il fut tout de même à plusieurs reprises consulté à propos des travaux européens en cours. ConcertES a tout au long de l'année prêté une attention particulière aux dossiers en discussion au niveau européen, en répondant, après concertation de ses fédérations, à plusieurs consultations:

- à la consultation de la **présidence italienne à l'UE sur le rôle de l'économie sociale dans le développement économique de l'UE**,
- à la consultation sur le « **Small Business Act** »,
- à la consultation sur le **TTIP**,
- à la consultation sur **la Stratégie Europe 2020**,
- à la consultation sur le **RGEC**,

- à la consultation sur la **notion d'aide d'Etat**.

ConcertES a assisté à plusieurs réunions de l'Intergroupe parlementaire économie sociale du Parlement Européen, ainsi qu'à certaines réunions de l'Intergroupe parlementaire services publics, en fonction de l'agenda. Ces réunions se concentrent sur des thématiques particulières et permettent aux différents acteurs européens (fédérations d'économie sociale, euro-parlementaires, représentant de la commission, ...) de faire le point sur ces thématiques et d'échanger sur la mise en œuvre et la transposition de diverses réglementations au niveau national. Ces échanges permettent de mieux envisager l'impact des réglementations européennes sur les réglementations belges (quel que soit le niveau de pouvoir).

Après les élections européennes de mai 2014, ConcertES a suivi de près les processus de mise en place des Intergroupes et a mobilisé les euro-parlementaires belges afin qu'ils soutiennent le maintien de l'Intergroupe Economie Sociale.

AU NIVEAU RÉGIONAL BRUXELLOIS

En 2014, ConcertES s'est concentré sur les travaux sur les **réformes institutionnelles et la régionalisation** :

- o des aides à l'emploi ;
- o du dispositif Titres-Services ;
- o et du 'Programme Economie Sociale'

Parallèlement aux travaux réalisés en Wallonie, ConcertES s'est attelé à travailler sur les données statistiques et budgétaires des aides à l'emploi ainsi que sur l'adaptation des positionnements au contexte de la Région de Bruxelles-Capitale.

Le **cahier thématique** « L'économie sociale face à la régionalisation des aides à l'emploi » concerne également la région de Bruxelles-Capitale.



**OBSERVATOIRE
ÉCONOMIE
SOCIALE**



La mise en place de l'Observatoire est un élément important de visibilité de l'économie sociale puisqu'il permet dorénavant de donner un aperçu de ce que représente l'économie sociale.

Pôle d'expertise et de réflexion, l'Observatoire de l'économie sociale rassemble dorénavant en un seul endroit toutes les données relatives à l'économie sociale (données quantitatives et qualitatives sur les entreprises d'ES). En ce sens, c'est un véritable portail statistique de l'économie sociale francophone. Grâce à l'Observatoire de l'ES, ConcertES est dès à présent en mesure de présenter l'économie sociale sous de nombreuses facettes et d'en mesurer l'impact et l'importance dans les économies wallonne et bruxelloise.

L'Observatoire se veut un outil à disposition de tous ceux, qui participent aux réflexions, à l'élaboration, à la mise en place de politiques et d'actions concernant l'économie sociale : acteurs de l'économie sociale, citoyens, décideurs politiques et économiques, acteurs universitaires, scientifiques et sociaux, journalistes et étudiants.

L'Observatoire a bénéficié, en 2014, d'un soutien du Ministre Jean-Claude Marcourt, Vice-Président du Gouvernement wallon et Ministre de l'Economie, des PME, du Commerce extérieur, des Technologies nouvelles et de l'Enseignement supérieur.

Malgré ce soutien, l'année 2014 ne fut pas facile pour l'Observatoire. Ainsi, l'équipe de l'Observatoire a été réduite temporairement en 2014 avec le départ de Benoît De Hertogh en août 2014. L'engagement de Dorine Mucowintore en décembre 2014, à mi-temps, a cependant pu rétablir quelque peu le potentiel de travail de l'Observatoire.

Gestion et alimentation de la base de données

Durant cette année 2014, ConcertES a continué à affiner son outil de gestion des données statistiques sur l'économie sociale et a travaillé au développement de nouvelles fonctionnalités liées à cet outil :

- amélioration de l'outil d'importation et de gestion des données de l'Observatoire ;
- intégration de nouvelles données de la BCE ;
- construction de diverses tables et requêtes de base permettant une analyse plus rapide des données de l'Observatoire ;
- développement de procédures d'importation pour de nouvelles sources de données.

ConcertES a également réalisé la mise à jour de ses données :

- mise à jour des listings d'entreprises auprès des fédérations, des administrations et des autres fournisseurs de données ;
- acquisition auprès de l'ONSS des données centralisées 2013 et décentralisées 2012 ;
- acquisition des comptes annuels 2013 auprès de la centrale des bilans ;
- accès aux données de la BCE et intégration de celles-ci au sein de la base de données.

Les différentes sources sollicitées et consultées par ConcertES en 2014 sont :

- Les fédérations membres et affiliés ;
- l'ONSS (l'Office National de la Sécurité Sociale) ;
- la BNB (Banque Nationale de Belgique) ;
- la BCE (Banque Carrefour des Entreprises) ;
- les administrations régionales et fédérales en charge de l'économie sociale ;
- la SOWECSOM ;
- les annexes au Moniteur belge.

Ces quelques lignes recouvrent un travail important de recherches, nettoyages des données, corrections diverses ... nécessaires et indispensables à une base de données efficace, pertinente et à jour permettant de réaliser les travaux de l'Observatoire.

Analyses thématiques

En 2014, l'observatoire a aussi poursuivi le travail d'analyses thématiques mené en 2013.

Ainsi, les données sur la place de l'économie sociale dans le dispositif Titre-service ont été actualisées, tout comme les données relatives aux réformes institutionnelles.

L'Observatoire a également cherché à actualiser et compléter l'étude approfondie menée dans le cadre du working paper 'Tentative de caractérisation du taux d'implantation de l'économie sociale au niveau communal'¹ présenté à la conférence du CIRIEC en 2013. Ainsi, l'Observatoire a été attentif à la publication de nouvelles données (notamment l'actualisation de l'indicateur synthétique de cohésion sociale de l'IWEPS) lui permettant de mener des analyses longitudinales.

Partenariats et sollicitations

En 2014, ce sont plus de 30 demandes de données qui ont été adressées à l'Observatoire. Preuve que l'Observatoire est de mieux en mieux connu et reconnu comme un outil pour les différents acteurs qui s'intéressent à l'économie sociale. Certaines de ces demandes émanaient d'étudiants

¹ Consultable à l'URL suivant : http://www.ciriec-ua-conference.org/images/upload/pdf/PAPERS/377_dehertog.pdf



et portaient sur des informations générales sur l'économie sociale. D'autres demandes étaient plus spécifiques, notamment de la part de fédérations, centres de recherches ou autres institutions.

On peut aussi noter que certaines de ces demandes sont devenues récurrentes, l'Observatoire devenant un fournisseur de données attiré de plusieurs rapports d'activités ou études structurelles.

En sus des demandes classiques, émanant de nos membres, du secteur associatif, académiques, politique ou journalistique, quelques demandes plus originales nécessitent des traitements de données plus ardues.

Partenariat avec le monde académique

La mise en place de l'Observatoire de l'Economie Sociale s'est faite en associant, dès le départ, le monde académique. Aujourd'hui, ce partenariat arrive à maturité et l'Observatoire représente, pour le monde universitaire, une source très importante et pertinente en matière d'information sur l'économie sociale.

Ainsi, de nombreuses demandes d'information qui arrivent à l'Observatoire de l'Economie sociale proviennent du monde académique : du **CIRTES** de l'UCL ; du **METICES** de l'ULB ; et du **CES** d'HEC Liège-Université de Liège.

Un partenaire essentiel dans ce cadre est l'**Académie des Entrepreneurs sociaux**. Cette plateforme portée par le Centre d'Economie Sociale poursuit un triple objectif : « *connecter différents publics – entrepreneurs sociaux, étudiants, alumni, professeurs – qui sont dans une démarche de réflexion et/ou d'apprentissage par rapport aux questions d'entrepreneuriat social ; proposer à ces différents publics un espace de rencontre, de dialogue et d'échange au-delà de leurs affiliations respectives et de leurs secteurs d'activité ; et renforcer les connexions entre les entreprises sociales et le monde académique, notamment pour faire le lien avec la recherche scientifique* ». L'académie publie un « **Baromètre des entreprises sociales en Belgique** » et sollicite l'Observatoire pour certaines des données publiées.

Partenariat avec la Fondation Roi Baudouin

Un autre partenariat important est celui qui s'est noué avec la Fondation Roi Baudouin. Dans ce cadre, ConcertES fournit 2 types d'analyses. D'une part une analyse de l'évolution de la vie associative (création / disparition d'asbl) et, d'autre part, une analyse des ratios des asbl, sur base des comptes déposés à la BNB.

La Fondation Roi Baudouin a également sollicité ConcertES pour réaliser certaines tâches liées à la gestion, au nettoyage et à l'organisation de données sur le bénévolat récoltées par le SPF Economie dans le cadre de l'enquête sur les forces de travail. Cette demande témoigne de

l'expertise acquise par l'Observatoire et permet également à l'Observatoire de se confronter à d'autres types d'analyses, de données et de réalités statistiques.

Partenariat avec l'Unipso

Suite au dépôt du projet 'SENS', un partenariat plus fort s'est noué avec l'Unipso portant, notamment, sur l'analyse des données relatives aux aides à l'emploi et aux réductions de cotisations sociales dans le secteur à profit social. Un échange croisé d'information qui a permis tant à l'Unipso qu'à l'Observatoire de l'Economie Sociale de confronter ses données, échanger sur des mesures et des propositions.

Publications

L'année 2014 fut marquée par le 9^{ème} cahier thématique « **Etat des lieux de l'Economie sociale 2012** » et, surtout, par le cahier 10 « **L'économie sociale face à la régionalisation des aides à l'emploi** ».

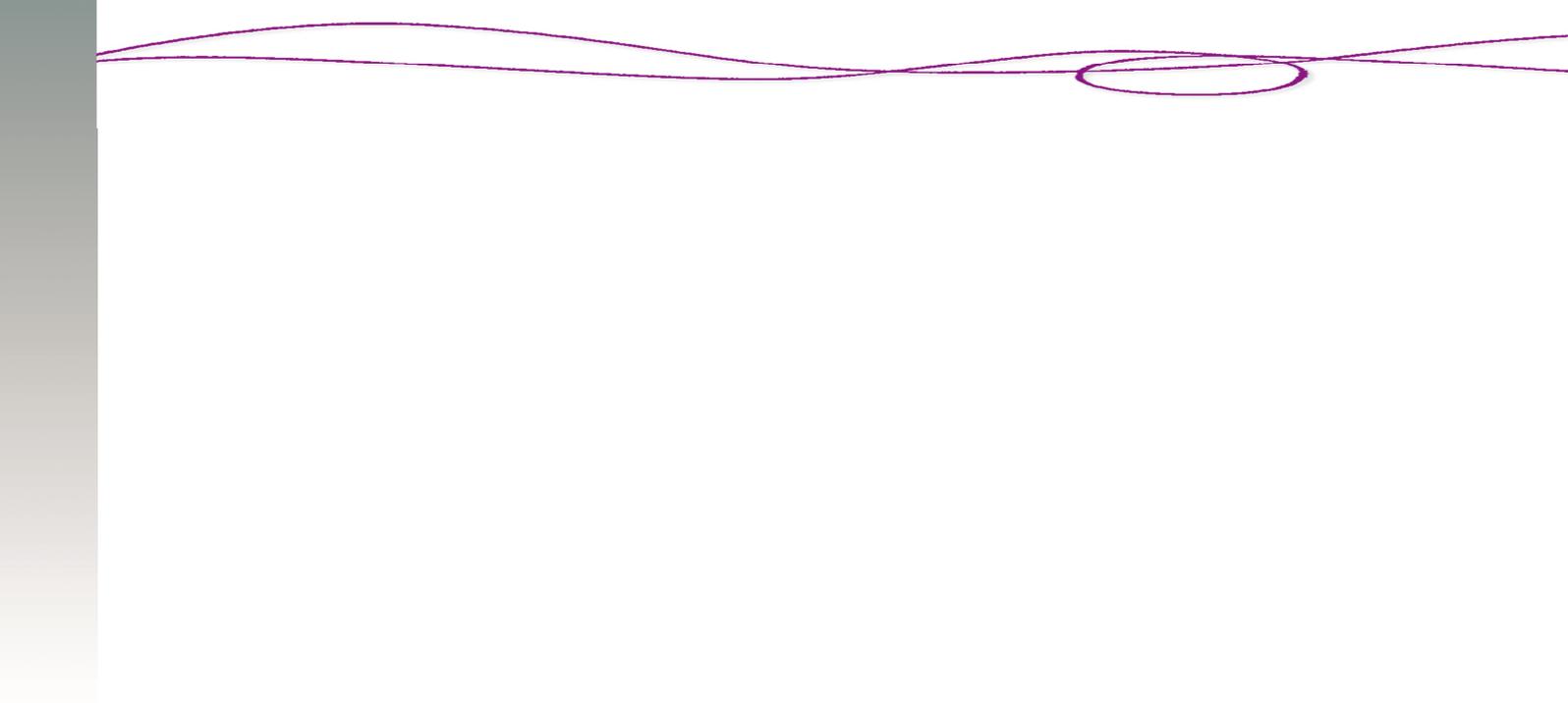
Le premier cité a été diffusé et présenté lors du « **ConcertES de Nouvel An** » - la présentation des vœux de ConcertES pour 2014 - le 23 janvier 2014. C'est une actualisation du Cahier « **L'économie sociale se dévoile** » diffusé fin 2011 et de « **l'Etat des lieux de l'Economie sociale 2011** » diffusé début 2013. L'Etat des lieux 2012 contient cependant des analyses supplémentaires, rendues possibles grâce aux nouvelles sources disponibles pour l'Observatoire (BCE).

Autre publication importante réalisée en 2014, un 10^{ème} cahier thématique sur les réformes institutionnelles : « **L'économie sociale face à la régionalisation des aides à l'emploi** » a été diffusé durant le 1^{er} semestre de l'année 2014. Ce cahier illustre à merveille la complémentarité entre les travaux de concertation et les travaux de l'observatoire de l'économie sociale : des données chiffrées sur l'économie sociale, mises en perspectives grâce aux travaux d'analyses et de recherches. Ce type de cahier permet aux acteurs de l'économie sociale une meilleure compréhension des enjeux liés à la 6^{ème} réforme de l'état et leur permet d'affiner leurs propositions et commentaires en vue d'un accueil optimal des compétences fédérales au niveau régional.

Ce cahier a fait l'objet d'une diffusion importante. Il a constitué une annexe utile au mémorandum 2014 diffusé dans la perspective des scrutins régionaux, fédéral et européen du 25 mai 2014.

Plus encore que l'état des lieux de l'économie sociale, ce cahier a fait l'objet d'une belle publicité dans la presse 'spécialisée' (En Marche, Imagine demain le monde, le journal du Groupe Terre, le crédialogue). Il a également été source d'inspiration pour diverses initiatives.





La promotion et la valorisation de l'économie sociale

ConcertES a assuré cette mission de promotion et de valorisation de l'économie sociale tout au long de l'année, au fil de ses actions de concertation ou de l'Observatoire. Plus spécifiquement, les actions suivantes ont assuré la visibilité de l'économie sociale et sa promotion :

- ConcertES contribue, en fonction de l'actualité, à l'**ES-info**, la newsletter mensuelle de l'économie sociale réalisée par SAW-B ;
- Début 2014, à l'occasion du **ConcertES de Nouvel An**, ConcertES réunit l'ensemble de ses fédérations-membres et ses interlocuteurs privilégiés pour une présentation de **l'état des lieux de l'économie sociale**. Ce temps de rencontre fut également l'occasion de discussions et d'échanges autour de l'économie sociale. L'état des lieux de l'Observatoire fut distribué à plus de 300 exemplaires et diffusé par voie électronique ;
- La publication du **cahier thématique** de l'Observatoire sur les réformes institutionnelles : « **L'économie sociale face à la régionalisation des aides à l'emploi** » fut également une occasion de faire parler de l'économie sociale. Il fut lui aussi largement distribué (exemplaires) tout au long de l'année 2014 ;
- ConcertES a participé au projet '**Créateur d'avenir**' porté par la **Fondation pour les générations futures (FGF)**, en collaboration avec **Inter-environnement Wallonie, Business & Society** et ConcertES. Le projet visait à mettre en lumière les 'créateurs d'avenir', ces entrepreneurs et individus acteurs d'une transition durable. ConcertES a, dans ce cadre, alimenté le volet 'économie sociale du projet' ;
- En participant activement, en tant que membre du jury, au **prix de l'économie sociale**, ConcertES contribue à la promotion des valeurs de l'économie sociale et des entreprises qui la font vivre. La remise des prix est également l'occasion d'un grand réseautage autour de l'économie sociale ;
- Les **réponses aux consultations de la Commission Européenne** sont l'occasion de positionner l'économie sociale wallonne au niveau européen. ConcertES ne rate dès lors pas une occasion de faire entendre sa voix ;
- ConcertES assura également une présentation de l'économie sociale durant une matinée pour des étudiants de la Haute école Louvain en Hainaut, étudiant en assistant social.
- Lors des chantiers régionaux de l'économie sociale organisée par SAW-B, ConcertES, a rencontré différentes entreprises d'économie sociale du Brabant wallon, elles se sont présentées l'une à l'autre, se sont visitées à tour de rôle et ont ensuite décidé d'aller un pas

plus loin, en enregistrant une émission radio sur les ondes d'une radio louvaniste. Ces rencontres se sont clôturées par le premier pique-nique de l'ES.

- Outre les cahiers 9 et 10 produits et diffusés en 2014, ConcertES continue de diffuser la « **Cartographie de l'économie sociale en région wallonne** », rééditée fin 2008 et particulièrement appréciée par les enseignants. Depuis décembre 2011 et tout au long de l'année 2012, le Cahier « **L'économie sociale se dévoile** » figure aussi en bonne place parmi les publications diffusées. De plus, les **cahiers thématiques transfrontaliers** réalisés dans le cadre du projet D.E.S.I.R. sont venus agrandir la liste d'ouvrages à destination du grand public. Plusieurs professeurs, de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement supérieur, ont d'ailleurs adressé le souhait de pouvoir en distribuer à l'ensemble de leurs étudiants. Enfin, il y a également les **capsules vidéos** réalisées en 2011 dans le cadre de la journée de l'Observatoire et désormais disponibles sur le site de l'Observatoire. Ces 4 vidéos d'une durée de 5 minutes chacune illustrent concrètement, à l'aide de réalités vécues sur le terrain, les 4 principes de l'économie sociale.

INTERVENTIONS LORS DE SÉMINAIRES, CONFÉRENCES, TABLES-RONDES

En plus d'intervenir lors de rencontres ou réunions organisées par ses fédérations membres à destination de leurs membres (AG, CA, groupe de travail ...), ConcertES est également conviée à intervenir lors de diverses rencontres organisées par des partenaires externes.

Dans ce cadre, mentionnons :

- Organisé en partenariat par PropagES et Febecoop, ConcertES fut invité à intervenir lors du colloque « **Quel cadre légal pour soutenir le développement de l'économie sociale et la transmission d'entreprise au travailleurs. Regards croisés...** ». L'intervention portait sur le cadre régional wallon relatif à l'économie sociale, son histoire et la réalité de l'économie sociale en Wallonie aujourd'hui ;
- De même, ConcertES a assuré une présentation sur le cadre régional wallon lors d'une table ronde organisée par le CSEF Liège sur la thématique « **Economie sociale et Entreprises d'insertion... Tour d'horizon en région liégeoise** » ; ConcertES y a présenté le cadre régional wallon et l'importance de l'ES en région liégeoise ;

PARTENARIATS, COLLABORATIONS EXTERNES ET AUTRES SOLLICITATIONS

Premier partenaire de ConcertES : ses **fédérations membres**. ConcertES répond ainsi à diverses demandes de ses fédérations membres. Ces demandes sont de divers types : demandes d'informations précises et techniques relatives à certains dispositifs ou mesures (régionales, fédérales ou européennes) ; demandes d'intervention à des séminaires, séances de travail et autres assemblées générales (intervention lors du Conseil d'Administration d'Atout Ei,

intervention lors de l'AG d'Aleap) ; demandes de rédaction de notes, articles ou informations sur divers sujets et thématiques.

ConcertES, grâce à l'Observatoire, a également pu répondre à des demandes chiffrées exprimées par ses fédérations. L'Observatoire permet désormais de compléter les informations nécessaires aux fédérations dans le cadre de leurs travaux propres.

Divers contacts ont également été entretenus avec les **partenaires sociaux**, les **académiques**, des **étudiants** et des acteurs divers afin d'échanger sur les thèmes d'actualité ou des dossiers de fond liés à l'économie sociale au niveau régional, fédéral ou européen.

Parmi les partenariats à épingle en 2014, il faut mentionner le projet '**créateurs d'avenir**'.

Le projet 'Créateur d'avenir'

ConcertES a également participé à la promotion de l'économie sociale, dans le cadre du projet Frontrunner (rebaptisé en cours d'année, '**créateurs d'avenir**'). Ce projet a été initié par la **Fondation pour les Générations Futures** (FGF) et rassemblait une série d'acteurs représentatifs de différents milieux : les acteurs de l'environnement (via **Inter-Environnement Wallonie**), les entrepreneurs (via **Business & Society**) et l'économie sociale (via ConcertES). Ce projet a reçu le soutien du Ministre wallon en charge du développement durable, Jean-Marc Nollet.

Ce projet avait pour objectif de renforcer la dynamique de transition vers une société plus durable en provoquant des rencontres entre « Créateurs d'Avenir » au-delà des réseaux et des barrières sectorielles existantes. Ces créateurs d'avenir étaient issus de tous les secteurs de la société en Belgique francophone: monde économique classique ou de l'économie sociale, monde culturel, monde associatif ou académique, pouvoirs publics...

Dans le cadre de ce projet, ConcertES a participé à l'identification de créateurs d'avenir, en collaboration avec ses fédérations membres, a participé à la préparation et à l'organisation des rencontres entre créateurs d'avenirs ... Un travail important piloté par ConcertES dans ce cadre fut la cartographie de **l'ADN des créateurs d'avenir**, un vaste panorama des caractéristiques, compétences, qualités et autres connaissances que l'on retrouve auprès des créateurs d'avenir rassemblés dans le cadre de ce projet.

Ce projet fut une occasion de rencontres et de discussions autour de l'économie sociale et de ses valeurs. C'était également une occasion de faire connaître l'économie sociale auprès des représentants issus des autres secteurs de la société.

Autres partenariats structurels ou ponctuels

Des contacts et collaborations ont été noués, développés ou entretenus avec plusieurs structures, dont :

- L'**UNIPSO**, tout au long de l'année, dans le cadre du suivi des réformes institutionnelles au niveau de l'EMPLOI, mais également, sur le contenu des memoranda respectifs ;
- La **Fondation pour les Générations Futures** : dans le cadre du projet '*Frontrunners' / Créateurs d'avenir*', au travers duquel ConcertES est associé à côté de l'IEW et de Business and society. Ce projet, commencé en 2013 s'est poursuivi tout au long de l'année 2014 ;
- Le **Centre d'Economie Sociale** de l'Université de Liège et l'**Académie des entrepreneurs sociaux** avec lesquels ConcertES collabore à différents niveaux, notamment dans le cadre de l'Observatoire de l'Economie Sociale ;
- Le **CESOC** (Centrum voor Sociaal en Coöperatief Ondernemen) de la **Katholieke hogeschool Leuven**, pour des échanges d'informations dans le cadre de l'Observatoire et des travaux de concertation. Ce centre participe au développement de l'Observatoire des Coopératives belges. Les échanges portent sur les données récoltées par chacun mais aussi sur les évolutions des cadres réglementaires au niveau régional flamand, wallon et bruxellois ;
- le **CIRTES** de l'Université Catholique de Louvain ;
- La **section belge du CIRIEC** International, membre du Comité scientifique de l'Observatoire ;
- L'**IWPES**, membre du Comité scientifique de l'Observatoire ;
- **Kleis** (rebaptisé **Kenniscentrum Sociale Europa** depuis) avec qui sont échangées des informations concernant les matières européennes (mais aussi régionales) ;
- Le **REVES**, Réseau européen des villes et régions pour l'économie sociale, avec qui des informations sont échangées relatives aux thématiques européennes. En 2014, les échanges ont avant tout porté sur le maintien de l'intergroupe du Parlement européen relatif à l'économie sociale ;
- La **Fondation Roi Baudouin**, dans le cadre de l'Observatoire de la vie associative et de l'étude IPSOS mais également dans le cadre d'une vaste étude sur le bénévolat que la FRB a commandée au SPF économie ;
- L'**Université de Gent**, dans la cadre de l'enquête sur le bénévolat commandée par la FRB.

Au-delà de ces contacts plus formels, d'autres contacts sont également organisés avec tous ces acteurs afin de transmettre de l'information, relayer une question ou l'autre, interpellier ...

Enfin, ConcertES fait également l'objet de sollicitations diverses dont quelques-unes peuvent être épinglées ici.

De nombreux **étudiants** contactent ConcertES dans le cadre de leurs travaux et mémoires de fin d'études. Dans ce cadre, ConcertES n'hésite pas à transférer de l'information, renvoyer vers d'autres acteurs plus appropriés, discuter et répondre aux diverses questions de ces étudiants. En 2014, ce sont une dizaine d'étudiants qui ont contacté ConcertES en recherche d'informations sur



l'économie sociale. Les demandes d'informations (et mémoires) portaient sur des thématiques européennes (organisation du lobby au niveau européen); sur le financement de l'ES; sur l'efficacité des appels à projets du FSE; ... L'apport de ConcertES s'est matérialisé de diverses manières : réponse à une interview, transmission d'information d'informations statistiques de l'Observatoire, relai vers des personnes ressources, réponses à des questions ponctuelles ...

PERSPECTIVES POUR 2015

Des divers éléments détaillés ci-dessus, il ressort que le travail de ConcertES dans les mois à venir portera principalement sur :

Au niveau transversal :

1°) Le suivi des réformes institutionnelles et de l'accueil des nouvelles compétences au niveau régional est LA priorité confiée à ConcertES par ces membres. Dans ce cadre, la finalisation du travail d'analyse et de construction d'un positionnement sur les politiques d'emploi et les matières transférées aux régions dans le cadre des réformes institutionnelles est la première tâche de l'année 2015. Au gré de l'actualité et des avancées en terme de régionalisation, ConcertES sera amenée à participer à la défense des intérêts de l'économie sociale. Le travail déjà réalisé en groupe de travail ou en assemblée générale plénière servira de base de réflexions et d'actions afin d'entamer sereinement et fort des connaissances accumulées, les négociations nécessaires pour positionner au mieux l'économie sociale sur le nouvel échiquier. ConcertES entend en début d'année 2015, finaliser ses propositions concrètes de nouvelles mesures d'aide à l'emploi, chiffrer et mesurer ainsi l'impact de ces propositions de mesures, les faire valiser sous l'angle des réglementations européennes en vigueur. 2015 sera l'année de réforme des dispositifs d'aide à l'emploi et ConcertES compte bien amener des propositions constructives à ce débat.

2°) La pérennisation de l'Observatoire de l'Economie Sociale

La pérennisation de l'Observatoire de l'Economie Sociale est des enjeux majeurs de 2015, il est le gage du développement de la connaissance de l'ES, de sa valorisation et de sa promotion. Ceci est d'autant plus vrai que le contexte général est à des demandes plus prononcées en termes de justification de la plus-value et des résultats concrets des entreprises d'économie sociale dans le cadre de subventions publics mais aussi d'investissements et de soutiens issus du secteur privé.

Au niveau régional :

L'adaptation de certains dispositifs de soutien à l'économie sociale figure dans le programme de travail du Cabinet pour la nouvelle législature wallonne : l'accueil de l'entreprise d'insertion fédérale, les entreprises d'insertion wallonnes, la régionalisation des entreprises d'insertion fédérales, les agences-conseils, les IDESS, les entreprises de réutilisation, ... ConcertES entend être force de proposition en la matière et suivre de près les débats liés à l'adoption de ces nouvelles dispositions.



1°) ConcertES souhaite faire aboutir l'AGW sur les agences-conseils pour solutionner à court terme, les difficultés rencontrées au regard des textes législatifs en vigueur. Une réflexion sera également menée, en profondeur, sur le décret 'Agence-conseil' afin que les agences-conseils puissent soutenir réellement les acteurs de l'économie sociale dans le développement de leur projet d'économie sociale.

2°) Dans le cadre de la volonté de 'transversalité' du Ministre, soit une meilleure intégration de l'ES aux dispositifs 'classiques', ConcertES entend mener un travail qui permettra d'identifier les problèmes, freins et autres barrières et ce qu'il y aurait lieu de mettre en place afin d'assurer cette transversalité dans les faits. Dans ce cadre, un travail de sensibilisation sera peut-être nécessaire.

3°) une réforme du décret sur les entreprises d'insertion est également à l'agenda du Cabinet, ConcertES suivra de près cette réforme afin qu'elle soit réellement une solution intéressante à court et long terme, face aux difficultés rencontrées dans le cadre de l'ancien décret. Ce nouveau décret deviendra également le nouveau véhicule juridique de l'entreprise d'insertion fédérale.

4°) il sera prêté une attention particulière au décret 'entreprises de réutilisation' afin que puisse fonctionner le nouveau décret en vigueur.

5°) ConcertES assurera le suivi des actions lancées, dans le cadre des actions du Ministre en faveur des 'coopératives' par exemple et soutiendra l'USCOP sur ces questions.

Au niveau européen :

La poursuite du groupe de travail « Europe » chargé du suivi des thématiques européennes, plus particulièrement :

- la réponse aux consultations européennes, si nécessaire ;
- le suivi de l'Intergroupe ES ;
- le suivi des dossiers marchés publics, aides d'état, SSIG/SIEG ;
- le suivi du GECES.

Organigramme

Bureau :

Febecoop asbl, SAW-B asbl et Syneco asbl

Conseil d'Administration (jusqu'à l'AG de juin 2016) :

Atout EI ASBL, EWETA ASBL, Febecoop ASBL, FÉBISP ASBL, SAW-B ASBL, Syneco ASBL

Les membres :

ACFI (www.acfi.be)

AID (www.aid-com.be)

ALEAP (www.aleap.be)

ATOUT EI (www.atoutei.be)

CREDAL SC (www.credal.be)

CAIPS (www.caips.be)

COOPAC (www.coopac.be)

Equilibre

EWETA (www.eweta.be)

FEBECOOP (www.febecoop.be)

FÉBISP (www.febisp.be)

RES (www.resASBL.be)

Réseau Financité (<http://www.financite.be/>)

RESSOURCES (www.res-sources.be)

SAW-B (www.saw-b.be)

SYNECO (www.syneco.be)

L'équipe :

Sébastien Pereau (TP), Secrétaire général

Bénédicte Sohet (4/5^e), Coordinatrice adjointe

Béatrice Bosschaert (4/5^e), chargée de projets et coordination de la communication de l'observatoire de l'économie sociale.

Dorine Mucowintore (TP), chargée de projets – coordination des bases de données de l'observatoire de l'économie sociale



L'Observatoire de l'économie sociale - une initiative de ConcertES

www.observatoire-es.be

contact@observatoire-es.be

Tél. : +32(0)10 457 450

FAX : +32(0)10 456 450

CONCERT*es*

concertation des organisations représentatives de l'économie sociale ASBL

Place de l'Université, 16

1348 – Louvain-la-Neuve

<http://www.concertes.be>

contact@concertes.be

Tel-Fax : +32(0)10/456.450

Secrétaire général : Sébastien Pereau

sebastien@concertes.be - +32(0)479/904.820